



Aije droit au renouvellement cmu

Par **FINESSE300**, le **25/03/2009** à **16:16**

JE SUIS EN INVALIDITE 2 J AVAIS LA CMU JUSQU AU 28 FEV RIER 2009 LE
RENOUVELLEMENT M A ETE REFUSE POUR MOTIF DEPASSEMENT REVENUE OR
MON INVALIDITE EST DE 296 EUROS 51 ET J AIE LE F S I FOND SOCIAL D INVALIDITE
DE 354 EUROS 28 SEULES RESSOURCE BIENSUR JE DEPASSE LES 7447 EUROS
ETANT SEULE J AURAI 60 ANS LE 7 JUIN 2009 A LA PLACE ONT M A DONNE UN
CHEQUE DE 200 EUROS AIDE A UN ADESION MUTUELLE MA QUESTION EST EST CE
QUE LE FSI CONTRIBUE AU DEPASSEMENT DE RESSOURCE SVP EN VOUS
REMERCIANT POUR LA REPONSE